



**Direction d'Infrastructure de la Défense de
Djibouti**

SP 40191– 00200 HUBARMEES

Téléphone : 21 45 12 24

Télécopie : 21 35 11 58

DJIBOUTI

FFDJ

FFDJ

**FOURNITURE DE MATERIELS DE
QUINCAILLERIE ET SERRURERIE**

Maitre d'œuvre	CNE AMIRAULT Loïc
Chargé d'affaires	ADC GUEST Thomas

CCTP

Matériels de Quincaillerie et de Serrurerie

SOMMAIRE

1 Préambule	3
2 Objet du marché	3
3 Qualité des marchandises	3
4 Descriptif des prestations à réaliser.....	4
6 Contrôle qualité	4

1 PRÉAMBULE :

Le candidat s'engage au titre du présent marché :

- A ne pas divulguer les informations transmises par l'Administration au cours du marché ainsi que celles portées à sa connaissance au cours de ses déplacements sur des sites de l'Administration ;
- A ce que les échanges avec l'Administration s'effectuent par courriel ou courrier permettant de répertorier les dates et heures d'envoi et de réception ;
- A signaler toute difficulté de mise en œuvre du marché, dès qu'il en a connaissance à l'Administration ;

A mettre en place un ensemble de dispositions pour satisfaire les exigences de la maîtrise des délais basés sur une planification prévisionnelle de ses activités destinées à respecter les objectifs calendaires des besoins de l'Administration.

2 OBJET DU MARCHÉ

Le présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) s'applique à la fourniture et la livraison des matériels et matériaux de construction nécessaires à la maintenance et à l'entretien des infrastructures de la base de défense de Djibouti dont la Direction de l'Infrastructure de la Défense (DID) de Djibouti a la charge.

3 QUALITÉ DES MARCHANDISES

Le titulaire s'engage à fournir du matériel conforme aux normes de sécurité admises par les règlements français en vigueur (NF, AFNOR, Eco Label...).

À défaut de disposer d'une certification française ou européenne, les matériaux seront de qualité au moins équivalente et seront soumis pour approbation sur présentation de toutes documentations rédigées en langue française.

Pour les équipements de sécurité, la preuve de l'équivalence devra être apportée.

Tous les produits livrés sont neufs et fonctionnels.

Les fournitures commandées font l'objet d'une garantie d'un an à la date de notification de la décision d'admission.

En cas de défaut survenant pendant cette durée, il appartiendra au fournisseur de remplacer à sa charge les fournitures défectueuses.

Aucune des fournitures livrées ne sera un produit recyclé ou reconditionné.

Le titulaire s'engage à fournir spontanément ou à la demande de l'acheteur toute la documentation, rédigée en langue française, nécessaire à l'utilisation des fournitures, à leur mise en service correcte et à leur entretien courant.

Le tableau des marques joint au présent dossier de consultation des entreprises (DCE) présente les produits et matériaux attendus au marché.

Le titulaire du marché s'engage à fournir ces produits pendant toute la durée du marché.

Si le produit ne devait plus être disponible en cours de marché, le titulaire s'engage à fournir des produits de qualité au moins équivalente, après accord de l'acheteur.

Si sur la 1^{ère} année du marché, la régie de la DID de Djibouti s'aperçoit que certains matériels ne sont pas à la hauteur de la qualité attendue (casse incessante, mauvais fonctionnement, matériel fragile...), il pourra demander au titulaire du marché de modifier la référence d'un produit sans que cela n'en modifie le tarif. Il est donc attendu un juste équilibre entre tarif et qualité du produit.

4 DESCRIPTIF DES PRESTATIONS A REALISER

Le détail des équipements et matériaux à fournir est précisé au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) joint au présent marché.

Le candidat est tenu à un devoir de conseil, il se doit d'informer l'acheteur public dans les plus brefs délais si, en cours de marché, il n'est plus en mesure de fournir un modèle référencé du fait d'un arrêt de fabrication et de proposer, le cas échéant, un produit de remplacement

Le fournisseur devra proposer des articles de remplacement répondant aux caractéristiques techniques attendues. Il lui appartiendra dans ce dernier cas d'apporter la documentation prouvant l'équivalence de son produit en terme de qualité.

5 CONTROLE QUALITE

L'ensemble du matériel fourni par le candidat est accompagné d'un certificat de contrôle qualité à la livraison.

Tout matériel obsolète doit impérativement être remplacé par du matériel équivalent, possédant les mêmes caractéristiques techniques, les mêmes performances et assurant les mêmes fonctions que le matériel d'origine.